

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS INVENTORIÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
MONUMENTS HISTORIQUES									
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Sensibilité	Effets du projet	Distance au projet (km)	Impact
55	79	Sauzé-Vaussais	Eglise de Vaussais	Classé	Faible	Nulle	Le contexte d'implantation au cœur du hameau empêche toute vue vers le projet et toute covisibilité	15,7	Nul
56	79	Pamproux	Eglise	Classé	Faible	Très faible	Depuis les abords de l'église, le contexte bâti empêche les visibilitées. Depuis l'impasse de Bellevue, au nord du périmètre de protection, une covisibilité partielle et ponctuelle apparaît entre les éoliennes et l'ensemble de la silhouette de l'église. L'emprise horizontale du projet demeure très limitée et la distance au projet atténuée fortement la perception des éoliennes.	15,7	Très faible
57	79	Bouin	Eglise Notre-Dame	Partiellement inscrit	Faible	Nulle	Le tissu urbain filtre toute visibilité sur le projet.	15,7	Nul
58	79	Souigné	Château de Reigné	Partiellement inscrit	Faible	Nulle	La forêt domaniale de l'Hermitain masque toute visibilité depuis les abords du château. Il n'y a pas de vue possible sur le projet.	16,6	Nul
59	79	Pioussay	Château de Jouhé	Partiellement classé	Modéré	Nulle	Le château est implanté sur une légère butte par rapport à la D112 qui passe à ses pieds. Le contexte relativement boisé empêche les visibilitées sur le projet.	16,6	Nul
60	86	Bruy	Eglise	Classé	Faible	Nulle	Le contexte bâti, associé au relief et aux boisements occultent les visibilitées.	16,8	Nul
61	86	Champagné-le-Sec	Eglise Saint-Léger	Classé	Faible	Nulle	Depuis les abords de l'église, le contexte bâti masque les visibilitées. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	16,8	Nul
62	86	Bruy	Maison	Partiellement inscrit	Faible	Nulle	La trame bâtie occulte toute visibilité sur le projet.	16,8	Nul
63	86	Linazay	Logis du Magnou	Partiellement inscrit	Faible	Très faible	Dans l'état initial, une covisibilité avait été recensée entre la ZIP et le logis mais il n'y a finalement pas de visibilité possible étant donné le choix d'implantation d'éoliennes moins hautes que la ZIP étudiée. Les éoliennes se retrouvent masquées par la végétation d'arrière-plan.	17,0	Nul
64	86	Champagné-le-Sec	Maison noble	Partiellement inscrit	Faible	Nulle	La trame bâtie du hameau et la distance empêchent les visibilitées.	17,1	Nul
65	86	Couhé	Halles	Inscrit	Faible	Nulle	Inscrites au sein du tissu bâti, il n'y a pas de visibilité possible.	17,1	Nul
66	86	Couhé	Abbaye de Notre-Dame de Valence	Protection mixte	Faible	Nulle	Implantée à l'écart de l'urbanisation, dans un méandre de la Dive, toute visibilité ou covisibilité est filtrée par le relief de coteau de la rive opposée et par les boisements qui la constituent.	17,0	Nul
67	79	Pioussay	Eglise Saint-Martin	Inscrit	Faible	Nulle	La distance, et les rideaux d'arbres successifs filtrent les visibilitées.	17,2	Nul
68	79	Souigné	Temple protestant	Inscrit	Faible	Nulle	Aucune visibilité possible. Le tissu urbain et le relief s'ajoutant à la distance d'éloignement au projet.	17,7	Nul
69	79	Sainte-Eanne	Eglise Saint-Emmeran de Sainte-Eanne	Inscrit	Faible	Nulle	Le contexte boisé limite toute visibilité.	17,8	Nul
70	79	Périgné	Eglise Saint-Martin	Classé	Modéré	Nulle	Le relief et la trame bâtie du bourg empêchent les visibilitées.	18,3	Nul
71	79	Limalonges	Maison	Partiellement inscrit	Faible	Nulle	Il n'y a pas de visibilité ni de covisibilité possible du fait du tissu urbain et de la distance d'éloignement au projet.	18,3	Nul
72	79	Limalonges	Eglise Saint-Jean Baptiste	Classé	Faible	Nulle	Le contexte d'implantation en cœur de bourg ne permet pas de visibilité ou de covisibilité avec le projet.	18,4	Nul

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS INVENTORIÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
MONUMENTS HISTORIQUES									
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Sensibilité	Effets du projet	Distance au projet (km)	Impact
73	86	Rouillé	Temple protestant	Inscrit	Faible	Nulle	Depuis les abords du temple, le contexte bâti limite les visibilitées. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	18,9	Nul
74	16	La Forêt-de-Tessé	Logis de Tessé	Inscrit	Faible	Nulle	Le logis est implanté au cœur du hameau. Le relief vallonné, les écrans boisés et la distance empêchent les visibilitées.	19,0	Nul
75	79	Soudan	Eglise Notre-Dame	Classé	Faible	Nulle	Le relief de la Plaine de Bergerac et les écrans boisés suffisent à masquer les visibilitées sur le projet. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	19,1	Nul
76	86	Bruix	Château d'Epanvilliers	Inscrit	Faible	Nulle	Les boisements denses de la Garenne d'Epanvilliers masquent les visibilitées depuis les abords du château et il n'y a pas de covisibilité possible.	19,2	Nul
77	86	Rouillé	Eglise Saint-Hilaire	Partiellement inscrit	Faible	Nulle	Depuis les abords de l'église, le contexte bâti limite les visibilitées. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	19,0	Nul
78	79	Vernoux-sur-Boutonne	Domaine du Grand Port	Partiellement inscrit	Faible	Nulle	Les nombreux rideaux d'arbres et la situation en creux de vallon limitent les visibilitées vers la le projet.	19,5	Nul
79	79	Aigonnay	Logis du Breuil Malicorne	Inscrit	Faible	Nulle	Implanté dans un contexte boisé, il n'y a pas de visibilité possible.	19,6	Nul
80	86	Vaux	Eglise	Protection mixte	Faible	Nulle	Implantée dans la vallée de la Bouleure, l'encaissement et les boisements de fond de vallée masquent toute visibilité.	20,0	Nul
81	79	Nanteuil	Dolmen dit de la Croisanière	Classé	Faible	Nulle	Situé dans une parcelle privée et dans un contexte boisé, le dolmen est très peu visible depuis l'espace public. Depuis le périmètre de protection, des visibilitées sur les éoliennes du projet sont possibles notamment depuis la rue de la Croisanière, sans covisibilité possible avec le dolmen.	20,0	Nul
82	16	Theil-Rabier	Eglise Sainte-Radegonde	Inscrit	Faible	Nulle	L'église Sainte-Radegonde est implantée dans un creux, le relief occultant les visibilitées vers le projet. Aucune visibilité n'est recensée.	20,3	Nul
83	79	Limalonges	Tumulus des Nouveils	Inscrit	Faible	Nulle	L'implantation au sein d'un contexte densément boisé occulte toute visibilité.	20,5	Nul
84	79	Limalonges	Dolmen dit la Pierre Pèse	Classé	Faible	Nulle	L'implantation au sein d'un contexte densément boisé occulte toute visibilité.	20,6	Nul
85	79	Saint-Maixent-l'école	Eglise Saint-Saturnin (vestiges)	Classé	Faible	Nulle	Implantée au cœur du tissu urbain de Saint-Maixent-l'Ecole, la trame bâtie occulte les visibilitées sur le projet.	21,6	Nul
86	79	Saint-Maixent-l'école	Eglise Saint-Léger	Partiellement classé	Faible	Nulle	Implantée au cœur du tissu urbain de Saint-Maixent-l'Ecole, la trame bâtie occulte les visibilitées sur le projet.	21,6	Nul
87	79	Saint-Maixent-l'école	Abbaye	Classé	Modéré	Très faible	Implantée au cœur du tissu urbain de Saint-Maixent-l'Ecole, la trame bâtie occulte les visibilitées sur le projet. Depuis les hauteurs de la ville, il n'y a pas de covisibilité possible entre le clocher de l'abbaye et le projet comme illustré par le <b>photomontage 1</b> .	21,6	Nul
88	79	Saint-Maixent-l'école	Porte Chélon	Classé	Modéré	Nulle	Implantée au cœur du tissu urbain de Saint-Maixent-l'Ecole, la trame bâtie occulte les visibilitées sur le projet.	21,9	Nul
89	79	Secondigné-sur-Belle	Eglise	Classé	Faible	Nulle	La ripisylve des rives de la Belle joue un rôle d'écran non négligeable mais c'est avant tout le relief qui limite les visibilitées du fait de la localisation de l'église en bordure de la Belle et donc en creux du vallon l'accompagnant. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	22,2	Nul

SITES PROTÉGÉS INSCRITS / CLASSÉS, SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES ET PATRIMOINE UNESCO							
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
79	Exoudun	Ensemble formé par le bourg d'Exoudun	Site inscrit	Modéré	Aucune visibilité ou covisibilité recensée depuis l'intérieur du bourg ou depuis les berges de la Sèvre niortaise étant donné le bâti, le relief et la végétation. Pas de visibilité possible depuis la table d'orientation comme illustré par le <b>photomontage 4</b> .	Nul	10
79	Celles-sur-Belle	SPR de Celles-sur-Belle	Site patrimonial remarquable (AVAP)	Fort	Le périmètre du SPR concerne le centre-historique et le quartier plus récent de Chantemerle. L'implantation de la ville en fond de vallée, en bordure de la Belle, empêche les visibilités. Le relief boisé et la forêt de Celles masquent les visibilités. Comme illustré sur la <b>photographie 181</b> .	Nul	13
79	Verrines-sous-Celles	SPR de Verrines-sous-Celles	Site patrimonial remarquable (AVAP)	Modéré	L'encaissement et le relief boisé empêchent toute visibilité sur le projet.	Nul	15
79	Verrines-sous-Celles	Cimetière de Verrines-sous-Celles	Site classé	Faible	Aucune visibilité depuis le site et ses abords, le contexte encaissé empêche les vues et il n'y a pas de covisibilité recensée.	Nul	15,5

Tableau 15 : Relations du projet éolien avec les sites protégés inscrits et classé et les sites patrimoniaux remarquables.

### Description des effets du projet sur les sites touristiques

Sur les 21 sites touristiques de l'aire d'étude éloignée, seuls deux sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le site ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

#### Château de Javarzay

L'implantation du château dans un contexte encaissé, au sein d'un parc paysager, empêche toute vue sur le projet. *L'impact est nul.*

#### Musée du tumulus à Bougon

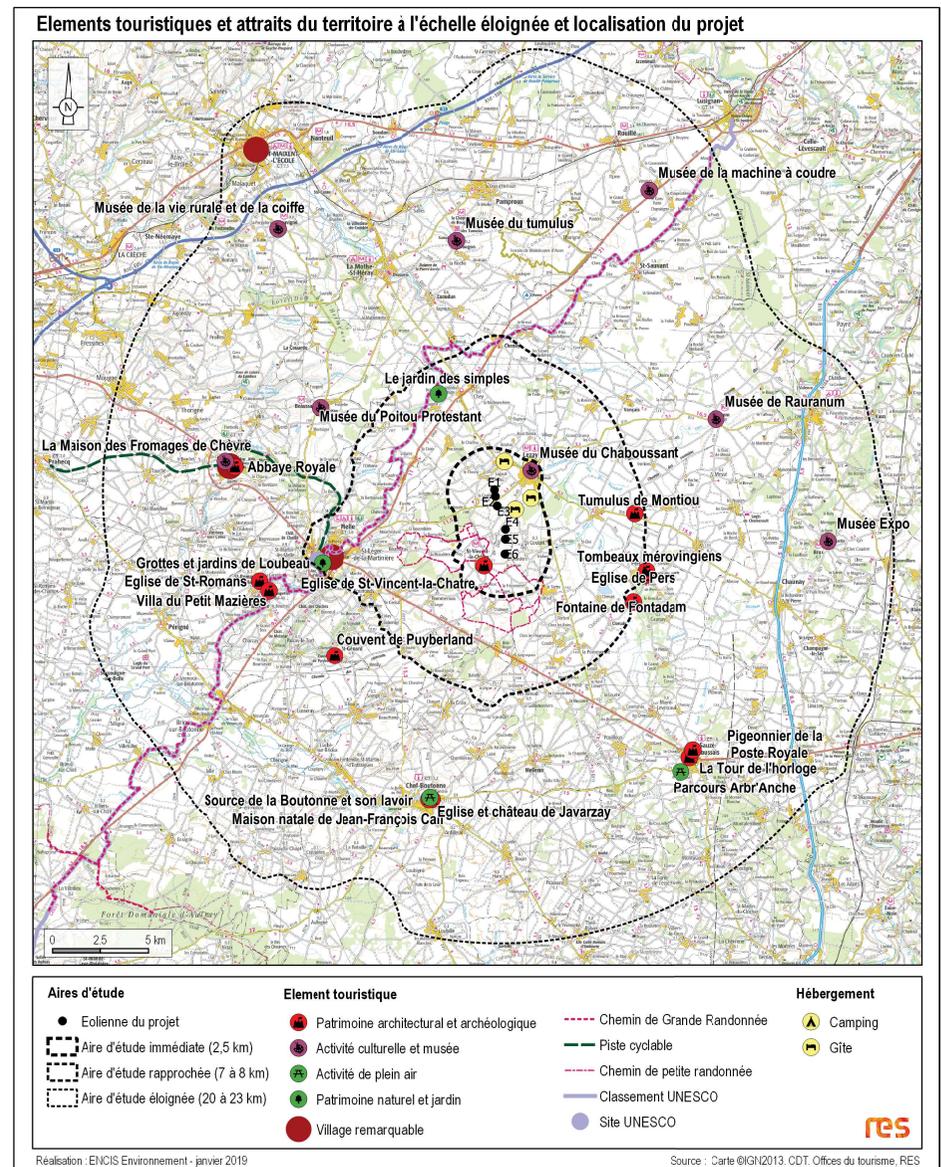
Les masques végétaux ne permettent aucune visibilité en direction du projet. *L'impact est nul.*

#### Le ruban vert de Melle à Celles-sur-Belle

Cet itinéraire cyclable correspond à une ancienne voie ferrée entre Melle et Celles-sur-Belle. Les chemins enclavés et la végétation de bord de route filtrent les visibilités sur les éoliennes. Entre Prahecq et la D324, le paysage agricole ouvert permet de rares percées visuelles en direction des éoliennes. L'itinéraire emprunte des chemins enclavés ou bordés de végétation qui limitent les visibilités. Entre Celles-sur-Belle et Melle, l'itinéraire traverse tour à tour le bois de Celles, le bois de la Sibaudière, le bois Sureau et le bois du Pault puis longe le fond de vallée de la Béronne. Le couvert forestier et le relief empêchent alors toute visibilité. *L'impact est très faible voire nul.*

#### Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Au nord de l'AEE, entre Lusignan et Chenay, le bocage ne laisse filtrer que de rares visibilités sur le projet qui apparaît dans l'axe du chemin de randonnée et que dans sa partie haute, en formant une ligne équilibrée de deux fois trois éoliennes. Au sud-ouest de l'AEE, les visibilités sur les éoliennes du projet sont encore plus rares que sur le tronçon nord-est. *L'impact est très faible.*



Carte 41 : Localisation des sites touristiques dans l'AEE et du projet.

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS TOURISTIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE							
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Distance au projet (km)	Impact
79	Caunay	Fontaine de Fontadam	-	Très faible	Inseré dans le contexte boisé du bois de Fontadam, il n'y a pas de visibilité possible vers le projet.	7,1	Nul
79	Pers	Eglise de Pers	-	Très faible	Localisée à l'est du bourg de Pers, les habitations et la végétation masquent les vues vers le projet.	7,3	Nul
79	Pers	Tombeaux Mérovingiens	MH classé	Très faible	Les tombeaux mérovingiens sont implantés à l'intérieur du cimetière, à l'est de Pers. Il n'y a pas de visibilité ni de covisibilité possible étant donné le tissu bâti (voir MH n°9)	7,4	Nul
79	Beaussais	Maison du protestantisme poitevin	Partiellement classé	Faible	Le bâtiment est en recul par rapport à la D10 et inseré dans un contexte urbanisé. La végétation et le léger relief empêchent toute visibilité. (voir MH n°23)	9,6	Nul
79	Saint-Génard	Couvent de Puyberland	-	Faible	Inseré au sud de la Berlande, le contexte encaissé et boisé empêche toute vue vers le projet.	10	Nul
79	Rom	Musée de Raunanum	-	Faible	Ce musée présente les résultats de fouilles menées sur l'antique cité gallo-romaine de Raunanum. Inseré dans un contexte bâti, il n'y a pas de vue sur le projet.	12,1	Nul
79	Saint-Romans-lès-Melle	Eglise de St-Romans	MH classé	Faible	Eglise située en contrebas le long de la D101, en creux de vallée d'un affluent de la Béronne. Aucune visibilité possible du fait du relief et du contexte boisé depuis le pied de l'église. (Cf MH n°37)	12,9	Nul
79	Chef-Boutonne	Source de la Boutonne et son lavoir	-	Très faible	Inseré dans le tissu urbain, il n'y a pas de visibilité recensée.	13,2	Nul
79	Chef-Boutonne	Maison natale de Jean-François Cail	-	Très faible	La maison est inserée au sein du tissu urbain. Il n'y a pas de visibilité ou de covisibilité possible avec la ZIP.	13,2	Nul
79	Bougon	Musée du tumulus	-	Modéré	Inseré dans un contexte boisé, le musée est isolé des vues ainsi que les tumuli présentés. (voir MH n°42)	13,1	Nul
79	Chef-Boutonne	Eglise De Javarzay	MH classé	Faible	Le contexte bâti de Chef-Boutonne empêche toute visibilité (Cf. MH n°47)	13,8	Nul
79	Chef-Boutonne	Château de Javarzay	MH classé	Modéré	Le parc paysager et l'implantation encaissée empêchent toute vue en direction du projet (Cf. MH n°46)	13,8	Nul
79	Sauzé-Vaussais	Pigeonnier de la poste royale	-	Très faible	Ce monument est implanté à l'écart de l'urbanisation, au nord de Sauzé-Vaussais et de la D948. Implanté dans un contexte arboré, il n'y a pas de visibilité possible.	14,1	Nul
79	Sauzé-Vaussais	La tour de l'horloge	-	Très faible	La trame bâtie limite toute visibilité sur le projet.	14,2	Nul
79	Sauzé-Vaussais	Parcours Arbr'Anché	-	Faible	la masse végétale des boisements ne permet pas de visibilité en direction du projet.	14,5	Nul
86	Brux	Musée Expo	-	Faible	Implanté au cœur du bourg, le contexte bâti et l'implantation en fond de talweg boisé empêchent les visibilités.	16,8	Nul
79	Souigné	Musée de la vie rurale et de la Coiffe	-	Très faible	Le relief empêche toute visibilité en direction des éoliennes du projet.	17,6	Nul
86	Rouillé	Musée de la machine à coudre	-	Faible	Le contexte boisé filtre les visibilités ne permettant pas de vue sur le projet.	17,5	Nul
79	Saint-Maixent-l'Ecole	Patrimoine architectural	-	Faible	Aucune visibilité depuis le cœur de ville. Il existe une très faible covisibilité lointaine et très peu prégnante, entre la silhouette urbaine de Saint-Maixent-l'Ecole et le projet, observée depuis les hauteurs de la ville au niveau d'un quartier pavillonnaire, sans conséquence sur l'activité de tourisme et de loisirs.	21,6	Nul
79	Melle	Chemin de Compostelle / GR 655	-	Fort	Visibilités lointaines et occasionnelles possibles, en grande partie filtrées par le bocage et atténuées par la distance	8	Très faible
79	Melle / Celles-sur-Belle	Le ruban vert de Melle à Celles-sur-Belle - piste cyclable	-	Modéré	La voie verte emprunte un tracé tantôt en surplomb, tantôt encaissé et les ambiances de forêt et de prairies traversées ne permettant que des visibilités ponctuelles et partielles sur le projet.	7,7 au plus proche	Très faible

Tableau 16 : Relations du projet éolien avec les sites touristiques de l'aire d'étude éloignée.

### 6.2.5 Les effets du projet depuis l'aire rapprochée

L'échelle rapprochée est l'aire d'étude du « projet paysager », le futur parc éolien s'y inscrira en globalité dans le paysage. Pour construire un projet cohérent, le parc doit être en accord avec les structures paysagères qui composent le territoire. Nous évaluerons les perceptions visuelles sensibles depuis les lieux de vie et les axes de circulation principaux et nous décrirons les relations visuelles avec les éléments patrimoniaux, emblématiques et touristiques de cet espace.

#### 6.2.5.1 Présentation des photomontages du projet depuis l'aire rapprochée

Les points de vue choisis pour les photomontages correspondent aux lieux à enjeux importants et / ou les lieux à sensibilité visuelle identifiés lors de l'analyse de l'état initial.

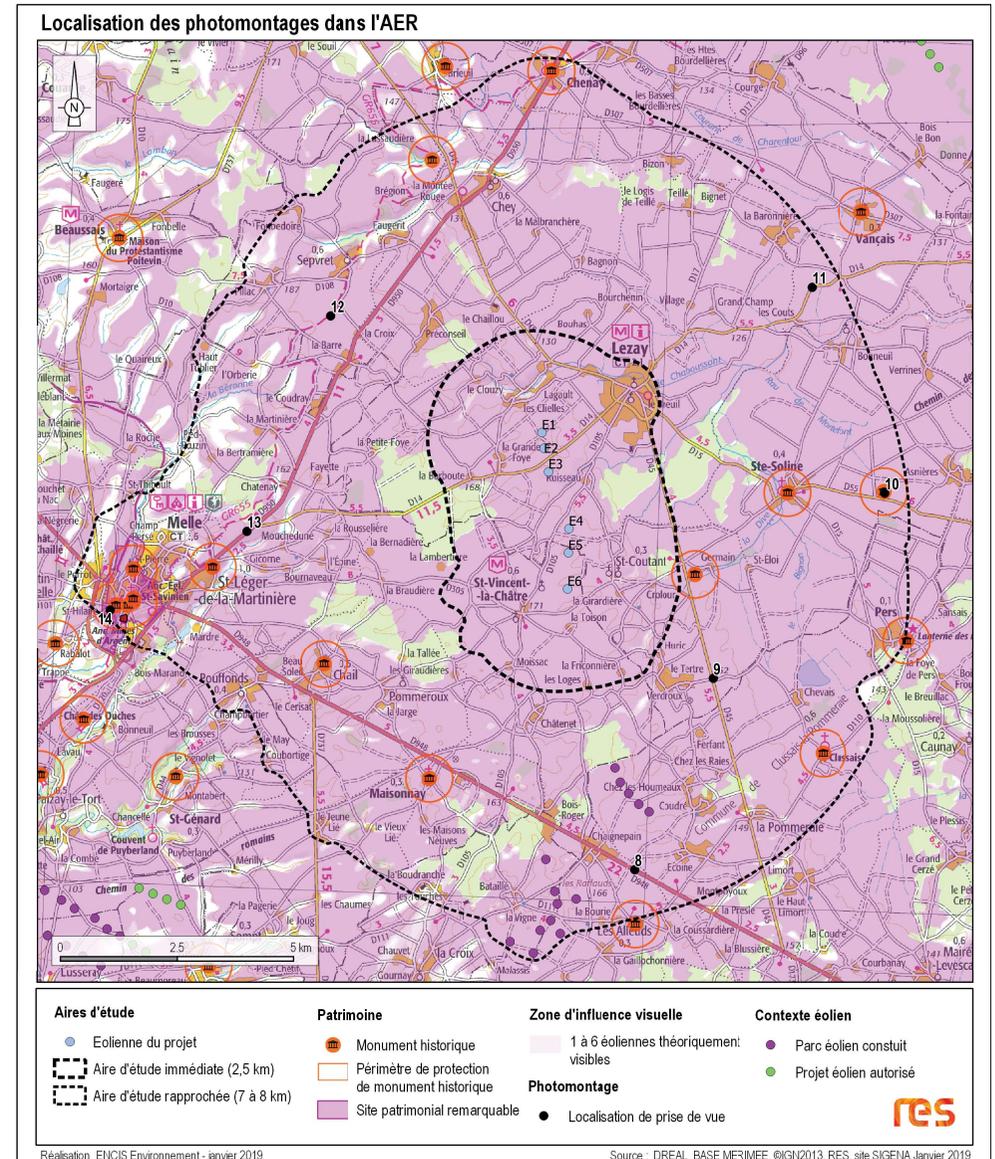
Au sein de l'aire d'étude rapprochée, sept points de vue ont été sélectionnés pour la réalisation de simulations du parc éolien.

Ces photomontages sont localisés sur la carte ci-contre et présentés au chapitre 3 du carnet de photomontages en annexe.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRES D'ÉTUDE RAPPROCHÉE			
N° PM	Enjeu	Localisation	Impact
8	Perception dynamique	Depuis la D948 à l'est de Chaignepain	Nul
9	Perception dynamique / unité paysagère	Depuis la D45	Faible
10	Patrimoine	Depuis le Tumulus dolménique de Sainte-Soline	Faible
11	Perception dynamique / unité paysagère	Depuis la D14, au nord du hameau des Couts	Très faible
12	Tourisme / unité paysagère	Depuis le GR655 (chemin de Saint-Jacques de Compostelle)	Très faible
13	Perception dynamique	Depuis la D950 en quittant Melle	Très faible
14	Patrimoine	Depuis les hauteurs de Melle, à proximité de l'église Saint-Hilaire (UNESCO)	Très faible

Tableau 17 : Liste des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée.

**NB :** La ZIV théorique apposée sur la carte ci-contre présente certaines limites. La prise en compte des écrans visuels n'est pas exhaustive : un certain nombre d'éléments ne peut être pris en compte sur cette ZIV (bâti, urbanisation, bosquets, trame bocagère, micro-reliefs...), dans la mesure où la couche CLC2012 dont la précision n'est pas optimale a été utilisée.



Carte 42 : Localisation des photomontages dans le contexte paysager de l'aire d'étude rapprochée.



### 6.2.5.3 Perceptions du projet depuis les villes et bourgs principaux de l'AER

Comme vu dans l'état initial, l'aire d'étude rapprochée comporte une ville principale (près de 4 000 habitants) ainsi que neuf bourgs principaux. Les impacts du projet sur ces lieux de vie importants sont décrits ci-après et localisés sur la carte suivante.

#### Melle (3 854 habitants en 2015)

Depuis le centre-ville, la densité bâtie ne permet pas d'échappée visuelle en direction du projet et depuis les versants de la Béronne, les vues sont rapidement arrêtées par le relief. Depuis les extensions urbaines plus récentes, il n'y a pas non plus de visibilité possibles, ces dernières étant arrêtées par la végétation en périphérie de la ville. Depuis le nord-ouest, au niveau d'une dent creuse, rue de la Garenne, le terrain en pente tournée en direction du projet pourra permettre des visibilités fugaces sur quelques éoliennes.

En revanche, depuis le quartier de Saint-Hilaire, des vues sur le projet sont possibles. En effet, depuis ce point haut, la silhouette de Melle apparaît, ponctuée par ses monuments historiques. Des bouts de pale de certaines des éoliennes s'élèvent au-dessus de l'horizon boisé comme illustré par le **photomontage 14**. C'est davantage le mouvement des pales qui les rend perceptibles et attirera le regard. Dans l'ensemble le projet reste discret. *L'impact est très faible.*



Carte 44 : Vue aérienne et principaux secteurs de visibilité (en rouge) de la ville de Melle (source : Photo aérienne)

#### Saint-Léger-de-la-Martinière (1 046 habitants en 2015)

L'urbanisation du village est continue avec celle de Melle. Le bâti relativement dense est aligné le long de la D950, filtrant les visibilités depuis cette dernière.

Quelques vues sur le projet sont possibles depuis les quartiers plus récents au sud de la départementale, rue des Coteaux ou encore en bas de la rue de Gachet. Ces visibilités restent partielles et assez furtives, filtrées par la végétation des jardins et au-delà de l'urbanisation par la trame bocagère. *L'impact est très faible.*

#### Sevret (630 habitants en 2015)

Depuis les habitations situées au nord de la départementale, l'implantation sur une pente tournée en direction du nord ne permet pas de visibilité sur le projet. En revanche, les habitations en périphérie sud de l'urbanisation sont tournées vers des parcelles de grande culture, ouvertes et laissant filtrer les visibilités en direction du projet. Le haut de ce dernier pourra apparaître partiellement, le bas des éoliennes étant masqué par le relief. *L'impact est très faible.*



Carte 45 : Vue aérienne et principaux secteurs de visibilité (en rouge) du village de Saint-Léger-de-la-Martinière (source : Géoportail)



Carte 46 : Vue aérienne et principaux secteurs de visibilité (en rouge) du bourg de Sevret (source : Géoportail)

**Chey (583 habitants en 2015)**

Depuis le centre du village, le tissu bâti et le relief masquent totalement le projet. Des échappées visuelles sont possibles en quittant le village par le sud-ouest, via la D950, les arbres d'alignement le long de l'axe viarie filtrant les visibilités de manière plus ou moins importante. *L'impact est très faible* étant donné les faibles visibilités existantes uniquement depuis la périphérie du village.

**Chail (529 habitants en 2015)**

Le village de Chail, situé au sud-ouest du projet, est implanté dans un creux et la route principale qui traverse le bourg est orientée dans l'axe du projet, cependant le bois de la Garde entre le village et le projet filtre toute visibilité. *L'impact est nul*.

**Chenay (493 habitants en 2015)**

Depuis le centre, les vues sur le projet sont occultées par les masques bâtis et il n'y a pas d'échappée visuelle possible.

En sortie sud (D950) et sud-est (D307) du bourg, quand l'urbanisation laisse place à la végétation, des visibilités sur le haut du projet sont possibles. Ces vues demeurent très fugaces et peu prégnantes. *L'impact est très faible voire nul*.



Carte 47 : Vue aérienne et principaux secteurs de visibilité (en rouge) du bourg de Chey (source : Géoportail)



Carte 48 : Vue aérienne et principaux secteurs de visibilité (en rouge) du bourg de Chenay (source : Géoportail)

**Pouffonds (417 habitants en 2015)**

Le village de Pouffonds est implanté au sud-ouest du projet à flanc de colline sur une pente tournée vers le sud-est. Le projet est implanté dans l'axe de la route (D44) mais la végétation dense et le relief ne permettent aucune visibilité sur ce dernier. *L'impact est nul*.

**Sainte-Soline (372 habitants en 2015)**

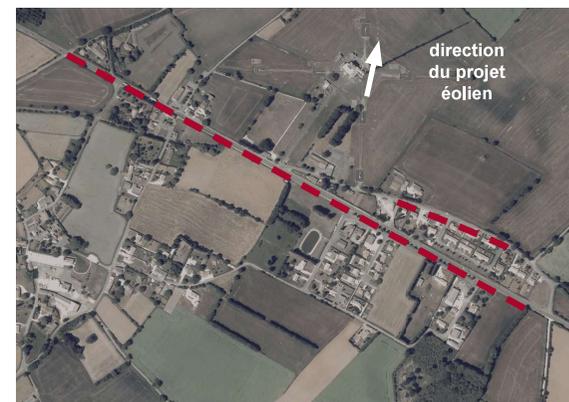
Le village est situé dans un talweg formé par la vieille Dive et le Bignon, dans un contexte boisé. Depuis le centre-bourg, le bâti dense empêche les visibilités tandis qu'à la sortie du village, c'est la végétation qui masque les vues. *L'impact est nul*.

**Maisonnay (256 habitants en 2015)**

Depuis les habitations situées au sud de l'axe routier, les visibilités sont masquées par la densité bâtie et la végétation arborée accompagnant la départementale. Depuis le nord de l'axe viarie, des visibilités intermittentes sur le haut des éoliennes sont possibles depuis le nord du hameau de la Verdinière et depuis la D948. Ces visibilités demeurent partielles et ponctuelles, en grande partie filtrées par les masques bâtis et végétaux. *L'impact est très faible*.

**Pers (76 habitants en 2015)**

Les habitations les plus à l'est sont tournées vers l'est et ne bénéficient pas de visibilités en direction du projet. Les habitations à l'ouest sont implantées sur une pente tournée vers le nord et quelques visibilités partielles sur les éoliennes sont possibles à travers la végétation et depuis la route se trouvant dans l'axe du projet. *La sensibilité est très faible*.



Carte 49 : Vue aérienne et principaux secteurs de visibilité (en rouge) du bourg de Maisonnay (source : Géoportail)



Carte 50 : Vue aérienne et principaux secteurs de visibilité (en rouge) du bourg de Pers (source : Géoportail)

#### 6.2.5.4 Perceptions du projet depuis les axes de circulation principaux

Comme indiqué au 5.3.4.2, plusieurs facteurs de perceptions sont à prendre en compte depuis les axes de circulation (route ou voie ferrée) menant aux bourgs : l'observateur est en déplacement, l'observateur a un angle de vision très réduit.

Les perceptions depuis les routes principales de l'AER sont localisées sur la carte page suivante. Les impacts du projet éolien sur ces routes sont décrits ci-dessous.

##### La D948 au sud de l'AER

Des vues intermittentes sur le haut du projet sont recensées depuis le tronçon de la départementale passant par l'urbanisation de Maisonnay mais la végétation à l'arrière-plan masque une grande partie des

visibilités. Proche de l'intersection entre la D948 et la D110, les éoliennes du parc de Clussais-la-Pommeraiie s'élèvent parallèlement à la route mais sans visibilité conjointe avec le projet de Champs Paille comme le montre le photomontage ci-dessous (cf. **photomontage 8**). *L'impact du projet sur la D948 est très faible.*

##### La D45 du nord au sud de l'AER

La D45 traverse l'est de l'AER parallèlement aux grandes lignes de force du territoire matérialisées par la ligne de faite. Tout au long de la traversée de la D45, des visibilité sur le projet sont possibles, au gré des ouvertures dans la végétation bordant la route. Le projet forme une ligne parallèle à la départementale et la structure est globalement bien lisible depuis la D45 comme le montre le photomontage ci-dessous (**photomontage 9**). *L'impact est faible.*



Photographie 183 : Visibilité filtrée par la végétation depuis la D948 (photomontage 8)



Photographie 184 : Structure du projet de Champs Paille clairement visible depuis la D45 (photomontage 9)

### D950 à l'ouest de l'AER

Alors qu'à la sortie de Melle les visibilitées sont masquées par la végétation, à la jonction avec la D14, la vue s'ouvre en direction du plateau de Lezay et le projet émerge distinctement au-dessus de la trame bocagère comme illustré par le photomontage ci-dessous (cf. **photomontage 13**). L'emprise du projet est assez importante mais la structure est lisible et intégrée dans le paysage. Sur ce tronçon quelques autres ouvertures sur les éoliennes du projet sont possibles mais restent fugaces, surtout en perception dynamique par les automobilistes. L'impact est **très faible**.

### La D14 d'ouest en est de l'AER

A l'ouest du projet, sur un court tronçon avant d'arriver au bois de la Foye, le projet apparaît sous forme de deux unités de trois éoliennes de part et d'autre de la route, le tout formant une ligne et une structure lisible et équilibrée. Depuis l'est, les éoliennes s'élèvent au-dessus de la ligne de relief et là aussi forment une ligne structurée, visible depuis toute la portion de la départementale comprise dans l'AER, comme illustré par le photomontage ci-dessous (**photomontage 11**). L'impact est **très faible**.

### La D55 et la D15 à l'est de l'AER

De l'est de l'AER jusqu'à Sainte-Soline, des visibilitées partielles sur le projet sont possibles depuis la D55. Les éoliennes forment une ligne émergeant au-dessus de l'horizon. La structure est clairement lisible et vient souligner la ligne de relief formée par l'anticlinal de Melle, comme c'est le cas à proximité du tumulus dolménique de Sainte-Soline (cf. **photomontage 10**). De Sainte-Soline à Lezay le long de la D15, la ripisylve de la Drouille et le bois de la Drouille empêchent les visibilitées sur le projet. L'impact est **très faible**.

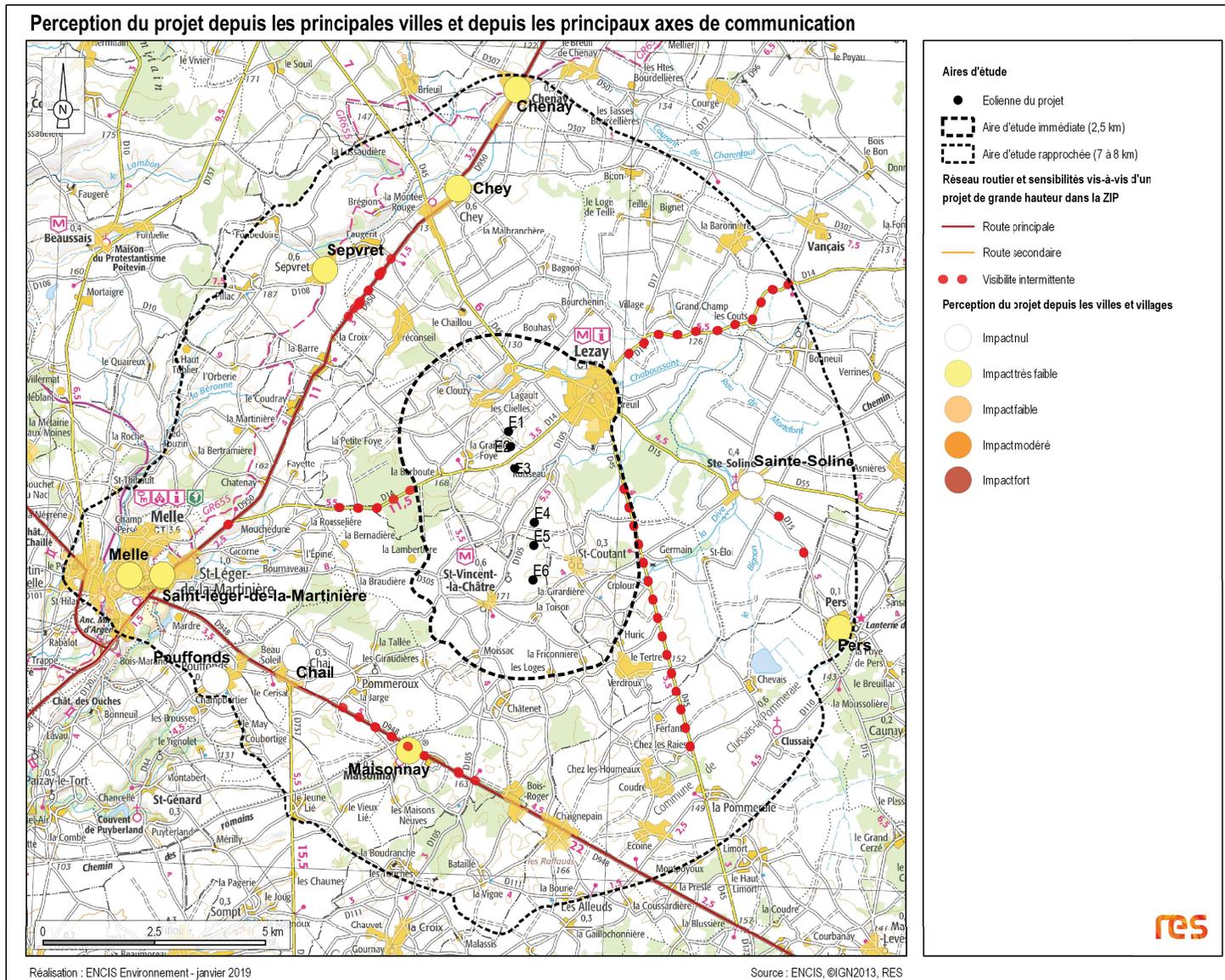
Les départementales de l'AER offrent des points de vue occasionnels et furtifs en direction du site éolien. Observées depuis l'est ou l'ouest, les éoliennes forment souvent une ligne composée de deux groupes de trois éoliennes. La structure du projet est globalement bien lisible depuis ces routes et vient souligner les grandes lignes de force du paysage. L'impact global sur les routes est **très faible**.



Photographie 185 : Large emprise du projet depuis la D950 en sortant de Melle (photomontage 13)



Photographie 186 : Structure lisible et équilibrée du projet depuis la D14 (photomontage 11)



Carte 51 : Perception du projet depuis les principales villes et depuis les principaux axes de communication de l'AER.

### 6.2.5.5 Perception du projet depuis les éléments patrimoniaux et touristiques de l'AER

Le tableau page suivante reprend l'ensemble des inventaires des éléments de patrimoine établis dans l'état initial du paysage. L'estimation des sensibilités vis-à-vis des éléments patrimoniaux avait été faite à partir d'un projet théorique implanté sur l'ensemble de la zone d'implantation potentielle. Dans l'analyse des impacts du projet, chaque élément patrimonial a été réétudié en prenant en compte les données précises du projet (localisation exacte, nombre et hauteur des éoliennes). Les outils utilisés pour déterminer les impacts sont les visites de terrain, la réalisation d'une carte d'influence visuelle avec les données précises du projet, et l'analyse de photomontages.

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des éléments patrimoniaux et touristiques de l'AER sont listés et décrits dans le tableau suivant. Néanmoins, nous décrirons plus précisément les éléments présentant des enjeux modérés à forts et ceux dont la sensibilité avait été estimée faible à minima.

#### Description des effets du projet sur les monuments historiques

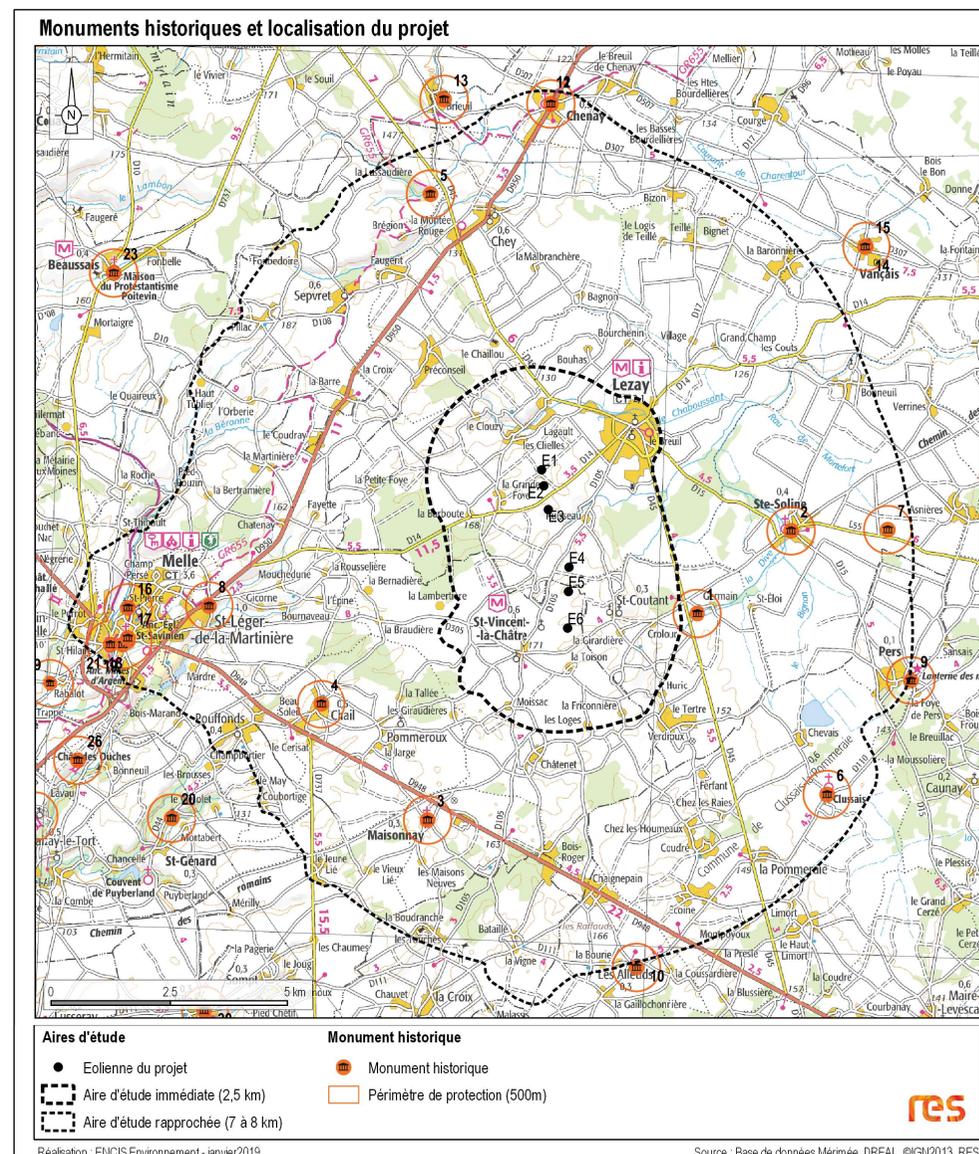
Sur les 17 monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée, 12 sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis l'élément ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

#### Eglise Notre-Dame à Clussais-la-Pommerai (MH n°6, enjeu faible)

En arrivant à Clussais-la-Pommerai via la D110, par le nord-ouest, les cultures au premier plan et les bosquets à l'arrière-plan masquent la plupart des visibilités sur le projet, comme l'illustre le photomontage page suivante. Des covisibilités très partielles et fugaces entre le monument protégé et le haut des éoliennes restent cependant possibles. *L'impact est très faible.*

#### Ensemble des deux tumulus et chambres dolméniques à Sainte-Soline (MH n°7, enjeu modéré)

L'ensemble formé par les tumulus dolméniques est inséré au cœur d'un paysage agricole ouvert. Des vues lointaines sont permises en direction du plateau de Lezay et bien que l'horizon soit composé de boisements, les éoliennes du projet s'élèvent au-dessus de ces rideaux d'arbres. Elles forment une ligne composée de deux groupes de trois éoliennes assez homogènes permettant une bonne lisibilité de la structure du projet dans l'espace comme le montre le photomontage page suivante (cf. **photomontage 10**). Les vues sont ouvertes et le projet reste tout de même bien visible bien que de manière partielle et lointaine. *L'impact est faible.*



Carte 52 : Localisation des éléments patrimoniaux dans l'AER.

**Eglise Saint-Pierre à Melle (MH n°16, enjeu modéré)**

Depuis les abords de l'église, il n'y a pas de visibilité possible étant donné les masques bâtis. En revanche, depuis les hauteurs du quartier de Saint-Hilaire, au niveau de la rue Fomblanche, la position de surplomb permet d'observer la silhouette urbaine de Melle, juchée sur sa butte. Une covisibilité apparaît entre le clocher de l'église et des bouts de pale du projet émergeant légèrement au-dessus de l'horizon boisé. Cette covisibilité demeure cependant très discrète (cf. **photomontage 14**). *L'impact est très faible.*

**Hôtel de Menoc à Melle (MH n°17, enjeu modéré)**

L'urbanisation dense de cœur de ville ne permet aucune visibilité sur le projet depuis les abords de l'édifice. Depuis le quartier de Saint-Hilaire, la position de point haut, rue Fomblanche, permet une covisibilité discrète entre les tours de l'hôtel, émergeant au-dessus de la silhouette urbaine et le haut du projet de Champs Paille. La densité de végétation masque cependant une grande partie des éoliennes et seuls des bouts de pale de trois éoliennes seront visibles comme le montre le **photomontage 14**. *L'impact est très faible.*

**Eglise Saint-Savinien à Melle (MH n°18, enjeu modéré)**

Depuis le promontoire rocheux sur lequel l'église est implantée, le contexte bâti dense ne permet pas de visibilité. Une covisibilité entre le clocher de l'église et le projet est possible depuis le quartier de Saint-Hilaire. Le clocher se démarque de l'ensemble du bâti et est visible dans le même champ de vision que le projet de Champs Paille qui s'implante latéralement sans concurrence visuelle possible. Cette covisibilité reste cependant discrète, seuls des bouts de pale émergent au-dessus de la végétation dense comme le montre le **photomontage 14**. *L'impact est très faible.*

**Eglise Saint-Hilaire à Melle (MH n°21, enjeu fort)**

L'église classée et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre d'étape d'un chemin de Compostelle, est implantée en bordure immédiate de la Béronne. Depuis les abords du monument, l'encaissement et les masques bâtis empêchent toute visibilité sur le projet. Depuis le quartier Saint-Hilaire, une covisibilité est possible entre l'église Saint-Hilaire et le projet de Champs Paille. En effet, des bouts de pale de trois éoliennes sont visibles mais les vues sont fortement contraintes à la fois par le tissu urbain dense, le relief et le contexte boisé dense comme le montre le **photomontage 14**. *L'impact est très faible.*

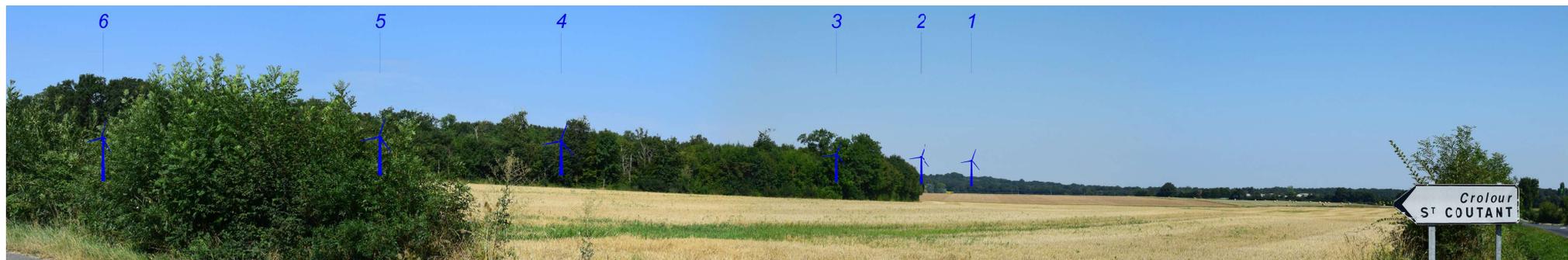


Photographie 187 : Visibilité très partielle et fugace entre l'église Notre-Dame à Clussais-la-Pommeraiie et le projet de Champs Paille. (photomontage d'illustration hors carnet en annexe)

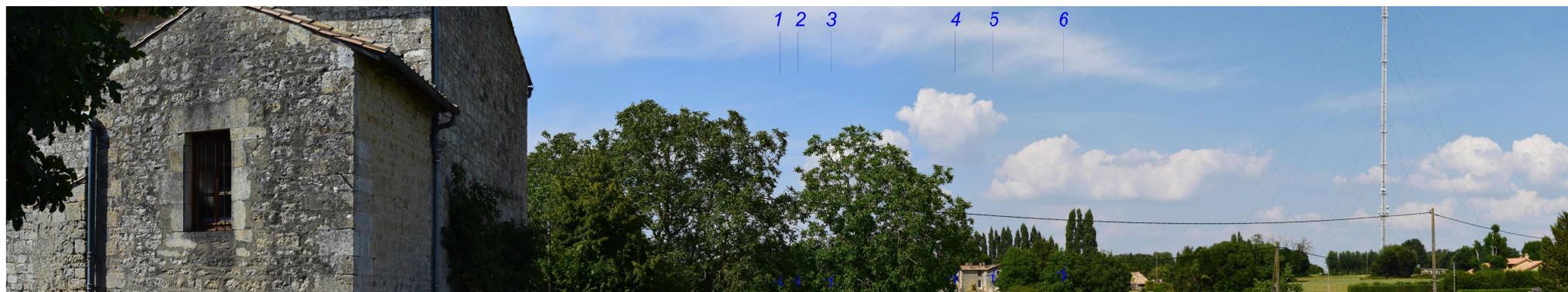


Photographie 188 : Covisibilité entre le tumulus dolménique de Sainte-Soline et le projet éolien à l'horizon (photomontage 10).

RELATIONS DU PROJET AVEC LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS INVENTORIÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE									
MONUMENTS HISTORIQUES									
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Sensibilité	Effets du projet	Distance au projet (km)	Impact
1	79	Saint-Coutant	Château de Germain	Inscrit	Faible	Faible	En fonction des tailles dans la haie bordant la D45, les visibilitées en direction du projet sont plus moins filtrées. Le bois de la Babinière masque en partie les visibilitées et les éoliennes les plus au nord (E1 et E2) seront les plus visibles depuis les abords du château. La <b>photographie 189</b> page suivante correspond à un photomontage réalisé depuis l'intersection entre la D45 et la route allant vers Saint-Coutant. Il n'y a cependant pas de covisibilité possible.	2,7	Très faible
2	79	Sainte-Soline	Eglise Sainte-Soline	Classé	Faible	Très faible	Pas de visibilité depuis les abords directs de l'église. Depuis l'ouest du périmètre de protection, le haut de quelques éoliennes est visible, au-dessus de la végétation du bois des Chétifs et de la Drouille. Ces visibilitées demeurent cependant très discrètes et la prégnance du projet faible. Il n'y a pas de covisibilité possible.	4,7	Très faible
3	79	Maisonnay	Eglise Notre-Dame	Partiellement classé	Faible	Très faible	Il n'y a pas de vue possible sur les éoliennes depuis les abords directs de l'église, ni de covisibilité recensée, comme le montre la <b>photographie 190</b> page suivante. Des vues furtives et partielles sur le projet sont possibles depuis la D948, sans covisibilité avec l'église.	5	Très faible
4	79	Chail	Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul	Partiellement inscrit	Faible	Très faible	Depuis les abords du monuments, les vues vers le projet sont masquées par les bois de la Garde et de la Foye. Quelques vues partielles sont recensées comme le montre la <b>photographie 191</b> page suivante mais les visibilitées ne concernent que des bouts de pale d'une ou deux éoliennes et ces vues demeurent anecdotiques.	5,5	Très faible
5	79	Sepvret	Maison dite Logis des Foucault	Inscrit	Très faible	Nulle	La maison est insérée dans un contexte boisé, au creux d'un talweg formé par le ruisseau de Foucault. Le relief ne permet pas de visibilité. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	6,3	Nul
6	79	Clussais-la-Pommeraiie	Eglise Notre-Dame	Classé	Faible	Faible	Les masques végétaux empêchent la plupart des visibilitées. Quelques vues rares et fugaces demeurent possibles. ( <b>photographie 187</b> , page précédente).	6,7	Très faible
7	79	Sainte-Soline	Ensemble des deux tumulus et chambres dolméniques	Classé	Modéré	Très faible	Visibilité et covisibilité depuis la D55 et les abords du dolmen. Le projet apparaît de manière lointaine mais sa structure est bien lisible. ( <b>cf. photomontage 7</b> )	6,8	Faible
8	79	Saint-Léger-de-la-Martinière	Eglise Saint-Léger-lès-Melle	Inscrit	Faible	Nulle	Implantée dans un contexte bâti, il n'y a pas de visibilité possible vers le projet ni de covisibilité.	7,5	Nul
9	79	Pers	Cimetière	Partiellement classé	Faible	Nulle	Localisé à l'est du bourg de Pers, les habitations et la végétation masquent les vues vers le projet.	7,3	Nul
10	79	Alloinay	Eglise Notre-Dame	Inscrit	Faible	Nulle	L'église est implantée à la limite est de l'urbanisation du centre-bourg des Alleuds. Les hauts arbres qui bordent la D948 filtrent les visibilitées et covisibilitées vers le projet.	7,3	Nul
11	79	Chenay	Eglise Notre-Dame	Protection mixte	Très faible	Très faible	Aucune visibilité depuis les abords étant donné les masques bâtis. Visibilité furtive, partielle et anecdotique depuis la D950, en limite sud du périmètre de protection sans covisibilité possible.	7,7	Très faible
12	79	Chenay	Temple protestant	Partiellement inscrit	Très faible	Très faible		7,7	Très faible
16	79	Melle	Eglise Saint-Pierre	Classé	Modéré	Faible	Aucune visibilité depuis les abords. Covisibilité très partielle et discrète depuis la rue Fomblanche. ( <b>cf. photomontage 14</b> )	9,1	Très faible
17	79	Melle	Hôtel de Menoc	Protection mixte	Modéré	Faible	Aucune visibilité depuis les abords. Covisibilité entre les deux tours et le projet qui reste très partielle et discrète depuis la rue Fomblanche. ( <b>cf. photomontage 14</b> )	9,3	Très faible
18	79	Melle	Eglise Saint-Savinien	Classé	Modéré	Faible	Aucune visibilité depuis les abords. Covisibilité entre le clocher et le projet qui reste très partielle et discrète depuis la rue Fomblanche. ( <b>cf. photomontage 14</b> )	9,3	Très faible
19	79	Melle	Hospice	Partiellement classé	Faible	Nulle	Implanté dans un contexte d'urbanisation dense, au cœur de Melle, il n'y a pas de visibilité ni de covisibilité possible. ( <b>cf. photomontage 14</b> )	9,5	Nul
21	79	Melle	Eglise Saint-Hilaire	Classé	Fort	Faible	Aucune visibilité depuis les abords. Covisibilité entre l'église et le projet qui reste très partielle et discrète depuis la rue Fomblanche. ( <b>cf. photomontage 14</b> )	9,7	Très faible



Photographie 189 : Visibilité partielle sur les éoliennes les plus au nord du projet de Champs Paille, depuis le nord du périmètre de protection du château de Germain (MH n°1). Prise de vue depuis l'intersection entre la D45 et la route en direction de Saint-Coutant. (Photomontage d'illustration hors carnet en annexe)



Photographie 190 : Aucune covisibilité depuis les abords de l'église Notre-Dame (MH n°3) à Maisonnay. (Photomontage d'illustration hors carnet en annexe)



Photographie 191 : Depuis les abords de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul (MH n°4) à Chail, seuls des bouts de pale du projet sont discernables. (Photomontage d'illustration hors carnet en annexe)

### Description des effets du projet sur les sites protégés inscrits ou classés

Un seul site protégé est recensé dans l'aire d'étude rapprochée, et il ne présente pas de relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le périmètre protégé ou covisibilité).

#### Le site classé de la grotte et galerie de mines de Loubeau (enjeu fort)

Le contexte encaissé d'implantation, en bordure de la Béronne, et les masques végétaux (ripisylve et boisements) empêchent toute visibilité en direction du projet. Il n'y a pas de visibilité ni de covisibilité recensées. *L'impact est nul.*

### Description des effets du projet sur les sites patrimoniaux remarquables

Un seul site patrimonial remarquable est présent dans l'aire d'étude rapprochée : il est concerné par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le périmètre protégé ou covisibilité).

#### Le site patrimonial remarquable de Melle (enjeu fort)

Les rives de la Béronne ne permettent aucune visibilité sur le projet, l'encaissement et la végétation du fond de la vallée fermant les vues. Depuis le centre-ville urbanisé, l'étroitesse des rues et la densité bâtie ne permettent pas non plus de visibilité sur le projet. En revanche, des visibilités sont possibles depuis le quartier Saint-Hilaire, en surplomb de la Béronne. En effet, ce point offre un large dégagement visuel sur la ville de Melle, de laquelle les monuments principaux se détachent. Le projet de Champs Paille est en grande partie dissimulé derrière le relief et la végétation arborée. Cependant, malgré ces masques, des bouts de pale plus ou moins visibles s'élèvent au-dessus de la végétation et sont à peine perceptibles latéralement par rapport au champ de vision centré sur la silhouette urbaine de Melle comme illustré par le photomontage page suivante (**photomontage 14**). Seul ce point de vue, qui reste confidentiel, a été recensé. *L'impact est jugé très faible.*

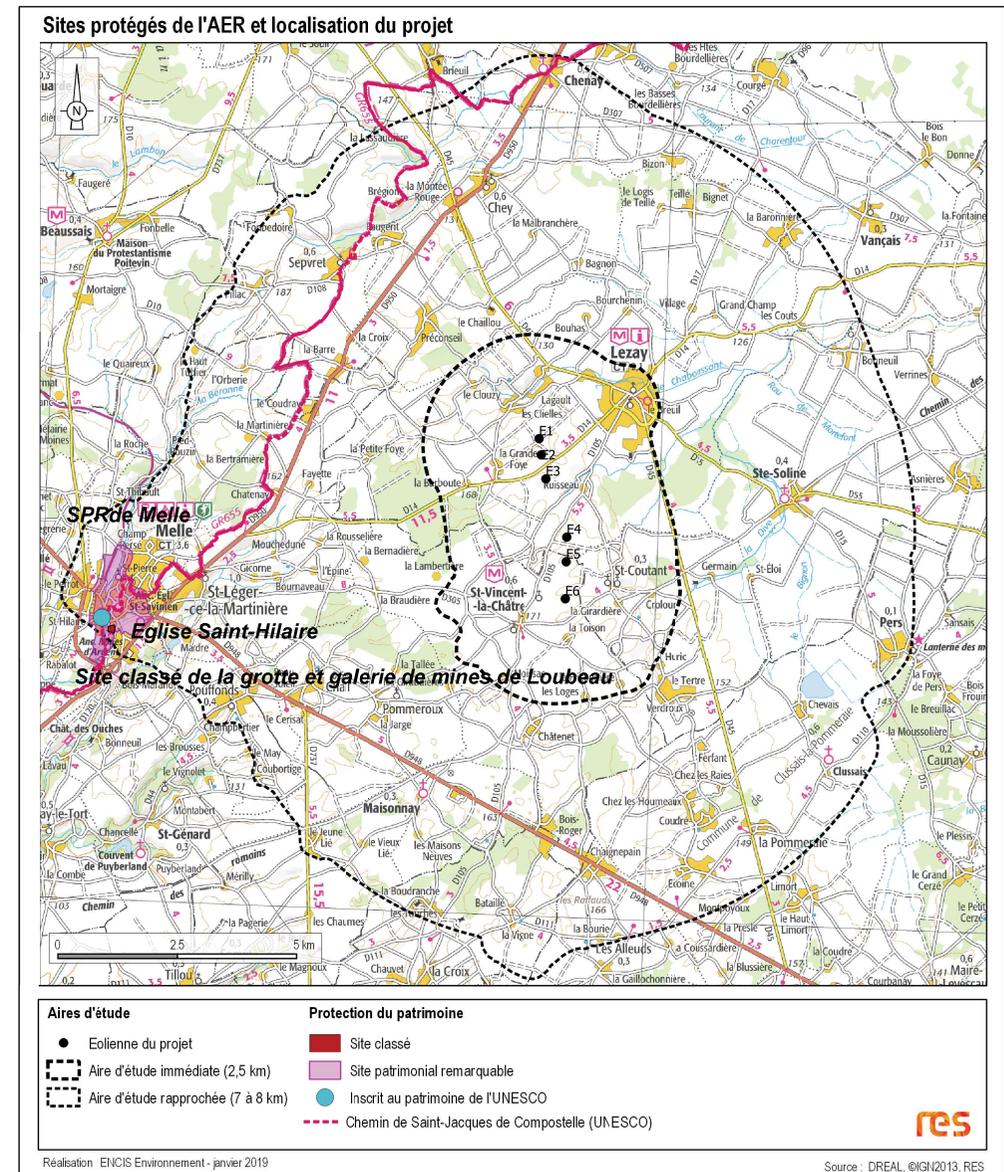
### Description des effets du projet sur les sites UNESCO

Un monument est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, au titre d'étape du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, il s'agit de l'église Saint-Hilaire également monument historique classé.

#### Eglise Saint-Hilaire inscrite au patrimoine de l'UNESCO au titre d'étape d'un chemin de Saint-Jacques de Compostelle (enjeu fort)

Les impacts ont déjà été décrits au paragraphe précédent «description des effets du projet sur les monuments historiques». Pour rappel, il n'y a pas de visibilités depuis les abords du monument mais une covisibilité entre le monument et le projet existe depuis le quartier Saint-Hilaire, notamment au niveau de la rue Fomblanche (cf. photomontage correspondant au **photomontage 14**). *L'impact est très faible.* Etant donné l'enjeu fort de ce monument, une analyse des saturations visuelles autour de l'église a été réalisée page suivante.

Porteur de projet : RES / Bureau d'études : ENCIS Environnement



Carte 53 : Localisation des éléments patrimoniaux dans l'AER et du projet

**Étude des saturations visuelles autour du quartier Saint-Hilaire à Melle**

**Choix du point d'analyse**

Le point d'étude a été choisi au niveau du quartier Saint-Hilaire à Melle. Il s'agit d'un des rares points de vue depuis Melle et ses environs depuis lesquels le projet de Champs Paille est visible. Depuis la rue Fomblanche, dans le quartier de Saint-Hilaire, en position de belvédère, la silhouette urbaine de Melle est juchée sur une butte et certains de ses monuments historiques émergent de la silhouette de la ville. L'église Saint-Hilaire (UNESCO) n'est visible qu'en contrebas.

**Etat initial**

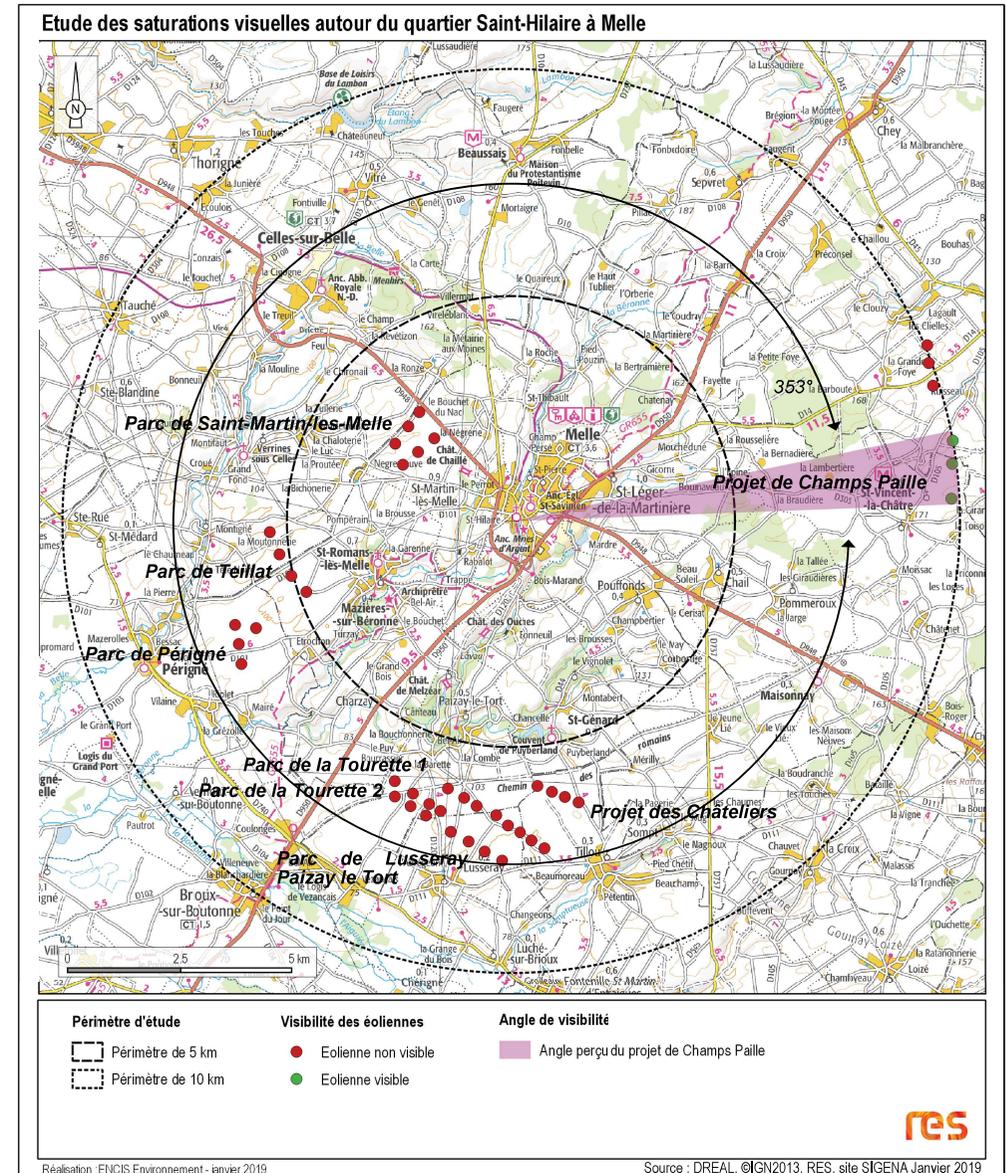
Bien que plusieurs parcs et projets soient compris dans un périmètre de 10 km, aucun n'est visible depuis ce point de vue. En effet, le panorama s'ouvre en direction de l'est, or la plupart des parcs et projets sont situés au nord-ouest, au sud-ouest et à l'ouest de ce point d'étude. Les masques bâtis ainsi que le relief empêchent toute visibilité sur ces éoliennes.

**Etat projeté**

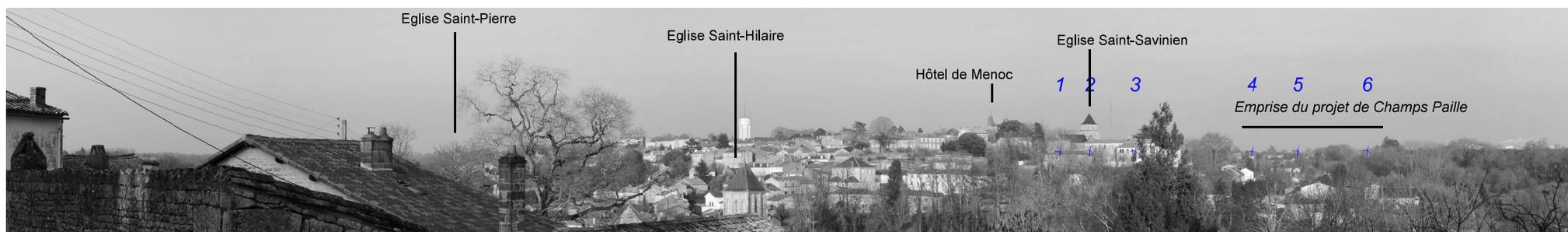
Seules les éoliennes du sud du projet de Champs Paille sont visibles. Ce sont seulement des bouts de pales qui émergent au-dessus de la végétation dense (cf. **photomontage 14**). L'ensemble des éoliennes visibles du projet occupe 7,3° des horizons laissant un espace de respiration de 353°. La prégnance autant horizontale que verticale du projet est très faible.

**Le projet de Champs Paille a un impact très faible en termes de saturation visuelle.**

	EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT Point d'analyse situé à Melle (quartier Saint-Hilaire) - distance au projet : 9 830 m							
	Nombre d'éoliennes		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration Plus grand angle sans éolienne
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 10 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 10 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 10 km (B'/(A'))	Entre 0 et 10 km (B+B')/(A+A') AVEC double compte	
Etat initial	0	0	0	0	0	0	0	360°
Contribution du projet de Champs Paille à l'ensemble de la saturation visuelle	0	3	0	7,3	-	-	-	-
Etat avec le projet	0	3	0	7,3	0	0,41	0,41	353°



Carte 54 : Saturation visuelle autour du quartier Saint-Hilaire à Melle



Photographie 192 : Covisibilité très partielle entre la silhouette de Melle et le projet de Champs Paille, dont seuls des bouts de pale émergent au-dessus de la végétation. Prise de vue depuis la rue Fomblanche (photomontage 14)

SITES PROTÉGÉS INSCRITS / CLASSÉS, SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES, PATRIMOINE UNESCO								
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Sensibilité	Effets du projet	Distance au projet (km)	Impact
79	Melle	Grotte et galerie de mines de Loubeau	Site classé	Fort	Nulle	La ripisylve et les boisements empêchent les vues. Il n'y a pas de visibilité ni de covisibilité recensée.	9,5	Nul
79	Melle	SPR de Melle	Secteur patrimonial remarquable (ZPPAUP)	Fort	Faible	Depuis le centre-bourg, les visibilités sont limitées par la densité du tissu bâti et le relief. Sur l'ensemble du secteur, la végétation joue un rôle de masque, bien que des covisibilités limitées soient possibles depuis le quartier Saint-Hilaire.	8,7	Très faible
79	Melle	Eglise Saint-Hilaire	UNESCO	Fort	Faible	Pas de visibilité mais une covisibilité indirecte et limitée depuis le quartier de Saint-Hilaire. Depuis ce dernier, seuls des bouts de pale de 3 éoliennes sont perceptibles, le reste du projet étant masqué par la végétation.	9,7	Très faible

Tableau 19 : Relations du projet éolien avec les éléments patrimoniaux de l'aire d'étude rapprochée.

### Description des effets du projet sur les sites touristique et remarquables

Sur les dix sites touristiques de l'aire rapprochée, quatre sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis l'élément ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des monuments historiques sont listés et décrits dans le tableau page suivante.

#### Eglise Saint-Hilaire

Se référer à la partie précédente sur les monuments historiques (cf. *photomontage 14*). Pour rappel, l'impact est très faible.

#### Melle, Petite cité de caractère

Se référer à la partie précédente sur les sites patrimoniaux remarquables (cf. *photomontage 14*). Pour rappel, l'impact est très faible.

#### Chemin de Saint-Jacques de Compostelle / le GR 655

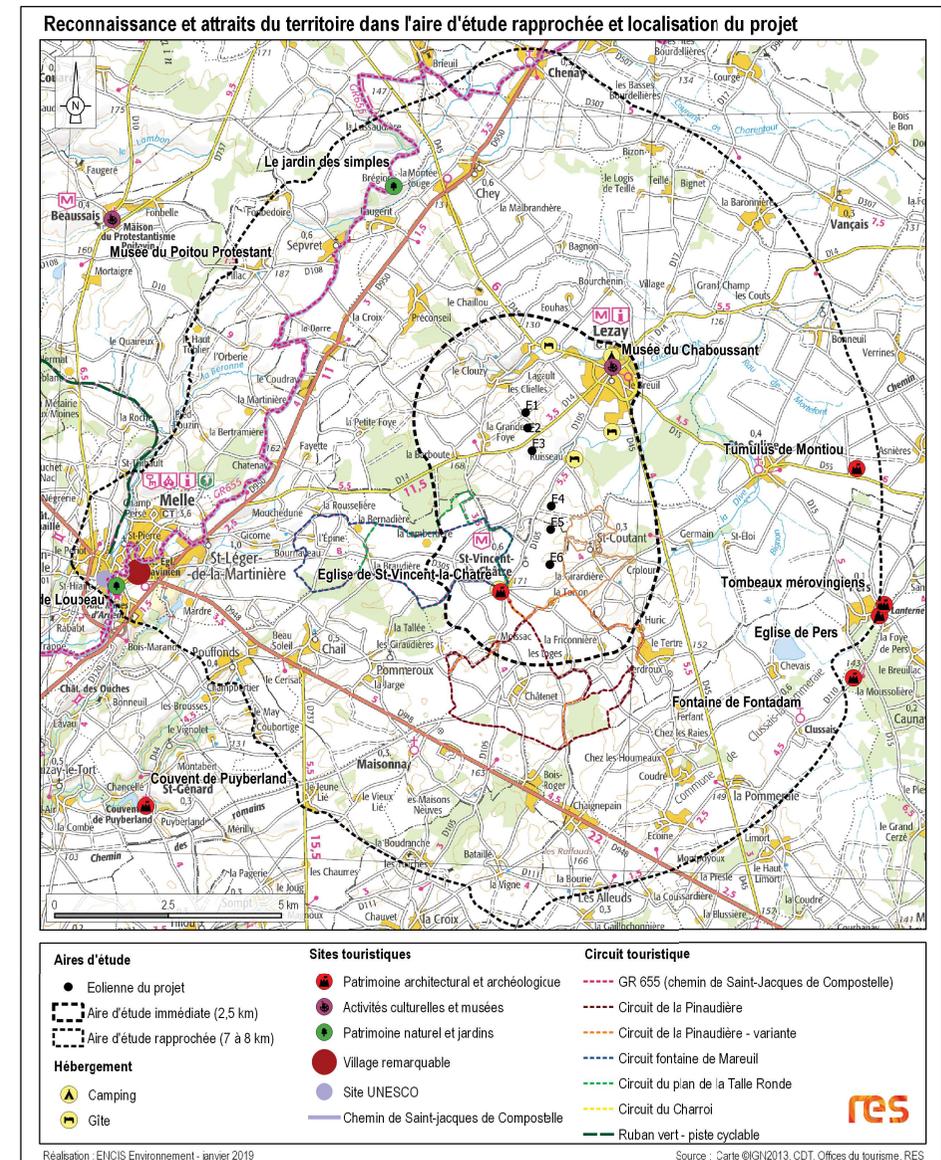
Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle traverse le nord-ouest de l'AER, en suivant un axe globalement parallèle à la D950. Sur le tronçon passant par Melle, il n'y a pas de visibilité sur les éoliennes, les masques bâtis empêchant toute percée visuelle. Entre la sortie de Melle et Chenay, le chemin de grande randonnée traverse des paysages agricoles offrant des panoramas plus ou moins ouverts sur le plateau de Lezay lorsque la trame bocagère le permet. Un peu avant d'arriver à Sepvret par exemple, les éoliennes du projet émergent partiellement au-dessus de l'horizon et des arbres. Le projet est lisible, et le rapport d'échelle cohérent comme illustré par le *photomontage 12*. Bien que le chemin de Saint-Jacques de Compostelle soit un itinéraire renommé, sa fréquentation reste tout de même à nuancer.

Globalement, depuis le chemin de Saint-Jacques de Compostelle traversant l'AER, des visibilités en direction du projet sont possibles. Elles restent partielles, sur le haut du projet et au gré des ouvertures visuelles à travers la végétation. L'impact est très faible.



Emprise du projet de Champs Paille

Photographie 193 : Visibilité partielle sur le projet au gré des masques végétaux, depuis le GR 655 (photomontage 12)



Carte 55 : Localisation des éléments touristiques dans l'AER et du projet